



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110666

**REQUALIFICATION DU COEUR DE QUARTIER DE SAINT-LIGUAIRE -
CONVENTION AVEC GEREDIS POUR ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
AERIENS - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°D20110407
DU 19 SEPTEMBRE 2011**

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
01 mars 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE REQUALIFICATION DU COEUR DE QUARTIER DE SAINT-LIGUAIRE - CONVENTION AVEC GEREDIS POUR ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°D20110407 DU 19 SEPTEMBRE 2011

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération en date du 19 septembre 2011, le Conseil municipal a autorisé Madame le Maire à signer une convention avec SEOLIS pour l'enfouissement des réseaux électriques aériens dans le cœur de quartier de Saint-Liguaire.

Or, la compétence sur les réseaux électriques est du ressort de GEREDIS, concessionnaire du réseau, et non de SEOLIS maître d'œuvre technique pour le compte de GEREDIS.

D'autre part, après étude plus détaillée, il s'avère que le montant de l'effacement des réseaux a été réduit à la somme de 64 929,16 € HT.

Il convient donc de passer une convention avec GEREDIS, et annuler la précédente passée avec SEOLIS, pour un montant estimatif de 64 929,16 € HT.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération n° D20110407 du 19 septembre 2011, convention avec SEOLIS ;
- approuver la convention avec GEREDIS ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE